

Étudiant « INCOMING » nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg :

En semestre ou année d'échange ou en 3^{ème} année ou 4^{ème} année au titre d'un Double diplôme « entrant »

Les étudiants admis en échange académique (pour un semestre ou une année) ou en 3^{ème} ou 4^{ème} année ingénieur au titre d'un double diplôme « entrant » à l'INSA Strasbourg trouveront ci-dessous, les indications relatives à leur inscription.

1. Votre pré-inscription en ligne

Le Service des Relations Internationales (SRI) procède à votre pré-inscription en ligne, à l'aide de la fiche de renseignements et des documents que vous avez fournis en complément de votre confirmation d'acceptation de l'offre de formation à l'INSA Strasbourg.

2. Votre inscription finalisée à distance

Le Service des Relations Internationales vous contactera à la mi-août pour vous demander les éventuelles informations manquantes et validera votre inscription, à condition que le dossier soit complet à ce moment-là.

Certificat de scolarité, accès informatiques et carte étudiant 2026/2027

Après validation de votre inscription, vous recevrez par mail vos 4 certificats de scolarité, votre quittance des droits d'inscription (pour rappel, vous n'avez pas de droits d'inscription à payer) et vos accès informatiques.

Il vous faudra activer votre compte informatique dès le lendemain, à l'aide du « Kit démarrage informatique nouvel arrivant » joint au mail ou disponible sur notre site : www.insa-strasbourg.fr , onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique « Informations complémentaires » (menu déroulant).

Cela vous donnera accès à un ensemble de services numériques mis à votre disposition par l'INSA (messagerie – l'adresse mail INSA étant à utiliser pour toutes vos correspondances avec les différents services de l'école-, emplois du temps, cours en ligne, accès au wifi, etc.).

Pour tout problème de connexion, vous pouvez écrire à : preinscriptions@insa-strasbourg.fr (tant que vous n'avez pas encore de compte INSA) ou à : dsin.support@insa-strasbourg.fr (lorsque vous aurez déjà votre compte INSA).

Le Service des Relations Internationales vous remettra votre carte d'étudiant « Pass Campus » (passcampus.fr/) lors de la journée d'accueil début septembre.

Tout étudiant n'étant pas régulièrement inscrit ne se verra délivrer aucun document administratif et ne pourra avoir accès aux cours.

Protection sociale des étudiants internationaux :

Une fois votre inscription à l'INSA validée, il vous faudra, pour les étudiants non européens, vous enregistrer sur le site : www.ameli.fr afin de pouvoir bénéficier de la sécurité sociale gratuite pour la durée de votre inscription.

Les étudiants européens, eux, devront simplement être en possession de leur carte européenne de santé et les étudiants québécois de leur formulaire SEQ 401 Q106.

Contact : Mme Anne ANKENMANN : responsable de la mobilité entrante, Service des Relations Internationales (anne.ankenmann@insa-strasbourg.fr).

Pour information : fermeture de l'école du 25 juillet au 16 août 2026 inclus.